# Une filière REP aux 8 secteurs professionnels !

**Eco-DDS est le dernier né des éco-organismes à prendre en charge les produits réglementés issus des ménages, chimiques et dangereux pour la santé et/ou l'environnement. La diversité de son actionnariat est un défi puisque Eco-DDS doit aujourd'hui fédérer des professionnels qui n'ont rien à voir entre eux tout en modifiant des organisations de collecte, déjà bien en place !**

« *Eco-DDS arrive sur un marché organisé depuis longtemps. Nous devons donc mener une politique forte de changements des mentalités et des habitudes et offrir le plus rapidement possible, des circuits optimisés de collecte et de traitement à l'échelle nationale. De plus, Eco-DSS va évoluer dans une situation de quasi-monopole, ayant été le seul candidat et le seul opérant agréé sur une période de 5 ans* », explique **Pierre Charlemagne, directeur général d'Eco-DDS**. Concernant le gisement des DDS, les mises sur le marché de produits concernés sont estimées par rapport aux ventes à un global de 700 000 t. Sur ce total, 500 000 t sont soumises à contribution. Et le gisement théorique des déchets diffus et spécifiques pour le particulier, tourne autour de 50 à 70 000 t/an, dont 18 000 t déjà récupérées dans les déchetteries. « *Notre objectif est de doubler ce volume d'ici à 3 ans, à savoir que nous devons atteindre à terme un taux de collecte de 0,5 kg/habitant* », signale le directeur général.

## Montée en puissance rapide

Dans un premier temps, Eco-DDS va s'appuyer sur l'organisation des collectivités locales, à savoir que sur les 4 800 déchetteries existantes en France et dans les Dom Tom, 4 200 acceptent des produits de types chimiques. « *Nous devons très rapidement mailler le territoire national, et ce en passant par des partenariats avec les collectivités locales. Ensuite, nous pourrons organiser des points d'apports supplémentaires, soit mobiles, soit dans le cadre d'opérations spéciales du style grand nettoyage de printemps ou avec des distributeurs spécialisés* », ajoute le responsable d'Eco-DDS. Concernant la collecte, les premiers appels d'offre sont d'ores et déjà lancés auprès des grands opérateurs de déchets et les premiers camions tourneront début 2014. Depuis l'ouverture du site internet d'Eco-DDS, fin avril, une centaine d'entreprises « metteurs sur le marché » se sont déjà inscrites et sont en cours de contrats d'adhésion ou de déclarations. 165 collectivités qui représentent 16 millions d'habitants sont également venus adhérer. La feuille de route fixée par Eco-DDS donne l'objectif des 30 millions d'habitants d'ici à fin de l'année.

## Risques et opportunités pour la filière

« *Nous arrivons dans un contexte économique fortement dégradé où les fabricants se sont pas forcément motivés pour intégrer une nouvelle charge et où le secteur de la distribution spécialisée en bricolage va mal. Mais notre priorité est de référencer rapidement le plus grand nombre de metteurs sur le marché afin de mutualiser au plus juste cette nouvelle éco contribution. C'est aussi valable pour des raisons d'équité et de non-distorsions de la concurrence* », assure encore Pierre Charlemagne.

Autre facteur de risque, la gouvernance de l'éco organisme auprès des huit secteurs d'activités professionnels, très différents, allant des produits pour le bricolage, à l'entretien automobile, en passant par les fertilisants pour le jardinage et l'entretien de la maison. « *La mission d'un éco organisme est de rassembler des forces qui, naturellement, veulent s'éloigner les unes des autres, les entreprises veulent payer le moins possible, les collectivités locales sont au contraire à la recherche de financements, l'Etat veut le bien des consommateurs, l'Ademe revendique son indépendance, et pour finir le monde politique qui vient interférer dans les décisions de chacun...* », conclut le directeur général d'Eco-DDS.

F. P.

Tous © DR

### Fiche d'identité

**Eco-DDS est un éco-organisme opérationnel agréé par les pouvoirs publics le 23 avril dernier. Il a été fondé par les principaux acteurs sur le marché de la fabrication et de la distribution de produits grand public concernés, soit 48 actionnaires dont 31 fabricants et 17 distributeurs. Les appels en cours concernent trois niveaux : la collecte au niveau national des 4200 déchetteries, le tri par nature de déchets sur des plateformes de regroupement et le transfert dans des sites de traitement dédiés avec comme exécutoire principal pour ce type de déchets l'incinération ou la valorisation énergétique en fours de cimentiers.**